

# Apologie de l'armement nucléaire

par Pierre M. GALLOIS  
Général de Brigade (C.R.).

★

Il n'est pas de chef d'Etat, d'homme politique, de savant et plus généralement il n'est guère d'homme de bien qui ne réclame la suppression des stocks d'explosifs nucléaires. Sur la disparition des armes de destruction massive, le politique et le moraliste, le physicien et le prêtre s'accordent. En fait, s'il y a unanimité entre les disciplines et les confessions, c'est bien lorsqu'il s'agit de condamner des armes dont la découverte et la mise au point font maintenant honte à l'humanité toute entière.

Leur apologie est cependant facile à faire. Il suffit d'en analyser les caractéristiques et d'inférer de cette analyse les conséquences stratégiques et politiques de la révolution technologique que matérialisa l'attaque d'Hiroshima, puis de Nagasaki, voici déjà près de quinze années.

Le lecteur croira au paradoxe, surtout après le rappel des déclarations condamnant ces armes et émanant d'hommes responsables ou d'éminentes personnalités de tous les pays. Pourtant, notre propos est sérieux et le terme apologie lui est un bon titre.

\*\*

« La bombe thermonucléaire est une invention diabolique » écrivait le professeur Max Born, père de la physique moderne qui, à Göttingen, « au temps où la science était pure » comme il le disait lui-même, avait pourtant Oppenheimer, Teller et aussi Fermi comme élèves ou comme collaborateurs. M. Bertrand Russell, le grand physicien et philosophe britannique écrivait voici deux ans : « C'est presque une folie à peine imaginable que de croire qu'en fabriquant des bombes H nous augmenterons la sécurité de notre pays. » En novembre 1957, le professeur Otto Hahn, président de l'Association Max Planck pour l'Avancement de la Science et prix Nobel de physique — pour avoir réussi à

fissionner l'atome d'uranium — réclamait que l'Allemagne fédérale renonce formellement à équiper ses unités avec des charges atomiques et repousse les offres américaines visant à un tel armement. Au printemps de la même année, dix-huit physiciens allemands, dont quatre prix Nobel, avaient lancé un appel au Gouvernement de Bonn demandant que les armes de destruction massive fussent à jamais proscrites (1). Outre-Rhin, la campagne anti-atomique des savants allemands eut assez d'échos pour, qu'avant la session de l'OTAN de décembre 1957, M. Strauss, ministre fédéral de la Défense, insiste à nouveau sur le fait que le gouvernement allemand se contenterait d'armements conventionnels, à l'exclusion « d'armes atomiques bactériologiques et chimiques » ... Et un peu plus tard, M. Von Brentano, Ministre des Affaires Etrangères de la République fédérale déclarait que « l'installation en Allemagne de sites de lancement de missiles balistiques n'était pas une question d'actualité ».

Le docteur Jäger, vice-président du Bundestag, président de la Commission militaire de l'Assemblée et membre influent du parti gouvernemental, s'élevait contre un éventuel déploiement en Allemagne d'armes nucléaires à longue portée. « La Bundeswehr doit être seulement une force défensive » déclarait en substance le président de la Commission militaire du Bundestag qui semblait ignorer

(1) Le Chancelier Adenauer répliqua avec hauteur que l'introduction d'armes atomiques dans l'arsenal des nouvelles forces armées allemandes était une question de politique générale et que, par conséquent, elle échappait à la compétence des dix-huit savants. Aussitôt, Fritz Heine, chef des Services de Presse du parti social-démocrate, répondit que la réponse du Chancelier était « la plus grande des insultes faites à des physiciens allemands par un politicien qui n'a ni expérience, ni connaissance dans le domaine de la science et particulièrement en physique nucléaire ». En fait, il s'agissait d'exploiter à des fins politiques une réponse parfaitement fondée du chef du Gouvernement allemand, le problème étant politique et non d'ordre scientifique.

qu'une politique de défense fondée seulement sur des armes défensives était maintenant — et pour longtemps encore — vide de sens. Signé de personnalités comme Erich Ollenhauer, Carlo Schmid, Max Born, le pasteur Niemoeller, un appel à la « lutte contre la mort atomique » était adressé au gouvernement et au Bundestag en demandant que « le peuple allemand s'oppose à une politique d'armement qui menaçait son existence ».

Outre-Manche, la même opposition est plus vieille encore, puisqu'elle prit forme au moment où, ayant mesuré les implications de la loi Mac Mahon, le gouvernement travailliste décida de donner à la Grande-Bretagne son armement nucléaire national. Mais, au cours de l'été 1959, condamnant la politique suivie jusque là par son propre parti, M. Hugh Gaitskell réclamait que la Grande-Bretagne détruisît le stock d'armes nucléaires qu'elle possédait et qu'elle prît l'initiative de grouper toutes les nations de bonne volonté en un « club » des pays non atomiques qui laisserait aux Etats-Unis et à l'U.R.S.S. le monopole des armes nouvelles. Ainsi serait figée une dissémination de l'explosif atomique qui effrayait plus d'un gouvernement. L'approche des élections justifiait la démarche. Un an plus tôt, déjà, en quête d'une bonne plateforme électorale, le parti libéral avait adopté une attitude analogue. La proposition avait bien des avantages :

— Elle plaisait au public, inquiété par les mystérieuses conséquences des essais atomiques. Les périls de la radioactivité commençaient d'être compris — et même exagérés — et il apparaissait salutaire de ne pas dépasser le seuil déjà atteint avec les explosions expérimentales passées.

— Acceptée, l'initiative du Labour eut « gelé » la prolifération des nations atomiques et ainsi rassuré les grandes Puissances fortes d'un arsenal nucléaire et particulièrement soucieuses de n'être point contraintes d'en user par suite d'un incident ou d'une provocation émanant d'un tiers.

— Enfin, souscrire à la proposition de M. Gaitskell c'était aussi condamner la nouvelle politique de Défense que les Britanniques avaient mis sur pied avec le fameux « Livre Blanc » de 1957 et contre laquelle se dressait presque toute l'industrie d'armement d'outre-Manche, privée depuis deux ans d'une part notable des crédits qui lui étaient attribués auparavant. C'est qu'au temps de la poudre au trinitro-toluène, la puissance militaire d'une nation

se mesurait non pas à l'importance de ses stocks d'explosifs, mais uniquement au nombre des « véhicules » portant le feu dont elle disposait. Et par « véhicules » l'on entend ici aussi bien le char d'assaut, l'avion ou le croiseur que le fantassin portant le fusil ou la mitrailleuse. Conduire des opérations de combat consistait à rassembler au bon endroit le maximum de « véhicules porteurs » — soldats, tanks, avions, etc. — ayant chacun un pouvoir de destruction limitée, mais dont le nombre donnait la puissance et, s'il y avait supériorité numérique, le plus souvent la victoire. La puissance industrielle, la faculté de pouvoir fabriquer un grand nombre, aussi élevé que possible, de ces armes portant l'explosif conventionnel, était la condition du succès et, par conséquent, donnait la preuve de la puissance militaire d'un peuple. L'explosif atomique a modifié cette notion pourtant aussi vieille que l'art de la guerre. Le but demeure le même : dépasser l'adversaire quant au pouvoir de destruction, mais les moyens sont différents. L'accumulation d'hommes et de matériels portant le feu n'est plus nécessaire, l'explosif nouveau permet de faire l'économie du nombre. Pratiquer une politique de dissuasion fondée sur une force nucléaire bouleversait l'organisation industrielle existante. La transformation, comme la contraction des industries d'armements qui s'imposaient après la publication du « Livre Blanc » de 1957, n'étaient évidemment pas du goût de tous.

En France, l'opposition aux armes nouvelles s'était manifestée d'abord dans les milieux scientifiques. En octobre 1954, M. Louis Leprince-Ringuet écrivait dans « La Croix » : Il ne faut donc qu'à aucun prix nous consacrons nos savants, notre argent, nos recherches à la fabrication de bombes atomiques ». Et, un peu plus tard : « Publier dès aujourd'hui notre désir de participer à la course aux armements atomiques, même pour quelques bombes seulement, serait un geste qui pourrait coûter extrêmement cher et qui ne rehausserait guère le prestige de notre pays » (Le Monde — 19.3.55)... « Car j'imagine qu'il ne s'agit pas de nous présenter dans quatre ou cinq ans avec une dizaine de petits engins explosifs devant les milliers accumulés par les grandes puissances, ce serait minable » poursuivait le grand savant.

S'adressant plus particulièrement aux chrétiens, M. André Piettre, professeur à la Faculté de Droit de Paris, écrivait : « Pour sauver la chrétienté,

a-t-on le droit d'anéantir l'humanité ? Car tel est, en définitive, le problème fondamental... ». Et le Révérend Père Dubarle, à son tour, déclarait : « S'épuiser à produire trois bombes par an aux environs de 1960 est une entreprise assez ridicule. » Il est vrai qu'en avril 1957, le pape Pie XII remettait au premier ministre Japonais, en visite à Rome, le texte suivant : « Le pouvoir illimité (de destruction) est utilisé comme une menace qui va d'un camp à l'autre et devient toujours plus catastrophique. Chacun cherche à dépasser l'autre par les terreurs croissantes et malheureusement réelles qu'il lui impose. Au lieu de l'inutile gaspillage d'activité scientifique, de fatigue et de moyens matériels que représente la préparation de cette catastrophe... les savants de toutes les nations et de toutes les croyances doivent sentir la grave obligation morale de poursuivre le noble but de maîtriser ces énergies au service de l'homme... »

Le Synode national de l'Eglise de France, de son côté, vient de demander au gouvernement français que toutes les recherches nucléaires soient exclusivement consacrées à des applications pacifiques. « J'estime moi-même », déclarait le pasteur Westphal, « que la grandeur de la France devrait se manifester dans d'autres domaines que celui des expériences nucléaires. » Et le pasteur méthodiste Peter Decadu, membre du comité exécutif du Conseil Mondial des Eglises, demandait que le Conseil protestât auprès du gouvernement français contre les essais envisagés au Sahara...

Plus récemment encore, c'était la Fédération Française contre l'Armement Atomique qui lançait, elle aussi, un appel signé de quelque trois cent cinquante personnalités et demandant que ce pays renonce à « tout essai d'explosion nucléaire » et qu'il « réponde favorablement à la proposition du Comité International de la Croix-Rouge qui aboutirait à l'interdiction des armes nucléaires ».

Et personne n'a oublié la campagne du professeur Albert Schweitzer pour l'arrêt immédiat des essais nucléaires et la mise hors la loi du nouvel armement.

« Qu'en terrain neutre, simultanément les Américains, les Russes et les Britanniques détruisent leurs projectiles nucléaires, qu'ils récupèrent la matière fissible et la remettent à un organisme international chargé de l'utiliser à des fins pacifiques ; ainsi sera mis fin à l'insécurité actuelle », déclarait M. Thomas

F. Murray, ancien membre de la Commission de l'Energie Atomique des Etats-Unis, devant l'Institut des Affaires Mondiales — The Institute of World Affairs — en Californie.

De son côté, M. George Kennan, ancien Ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, parlant à la B.B.C., disait en substance : « C'est une absurdité de fonder sa sécurité sur une arme qui, utilisée dans une guerre, signifierait un suicide pour les deux camps. Le maintien de l'armement atomique ne serait compréhensible que dans l'hypothèse où nous nous considérerions comme inférieurs dans le domaine des armes conventionnelles... » Ce qui est évidemment le cas et affaiblit singulièrement la portée du plaidoyer anti-atomique de M. Kennan.

En novembre 1959, après avoir visité une usine fabriquant, par an, quelque 250 missiles munis d'ogives thermonucléaires, M. Khrouchtchev déclarait : « Nous sommes prêts à jeter tout cela au fond des mers afin d'assurer la paix sur terre. Loin de souhaiter la guerre, nous ne voulons même pas avoir les moyens de la faire ». Le Chef du Gouvernement soviétique oubliait qu'une fois le monde débarrassé de l'armement atomique et thermonucléaire, il resterait toujours aux Soviets le formidable avantage du nombre.

\*  
\*\*

Car c'est là le fond du problème auquel l'humanité doit faire face.

Chacun de ceux qui prirent les positions que l'on vient de rappeler était animé par un sentiment de générosité naturelle ou par la peur. Et la peur avait pour cause un processus intellectuel normal en l'occurrence : l'association au souvenir des conflits d'hier des effets destructifs des armes nouvelles. Depuis Hiroshima, éclairée par ses intelligentsia, l'humanité toute entière n'a vu dans les phénomènes de la fission et de la fusion de l'atome qu'un formidable accroissement de la puissance d'anéantissement. Qu'il y ait discontinuité dans les conséquences comme il y a discontinuité dans le fait technique, que le raisonnement d'hier ne soit plus applicable aujourd'hui, et qu'il ne soit guère concevable de conduire des opérations militaires classiques avec des armes nucléaires, cette formidable césure entre l'ère du conventionnel et celle de l'atomique n'est pas apparente à tous.

En somme, tout se passe comme si, retourner à l'ère de la poudre, du trinitro-toluène, présentait de singuliers avantages. L'ère du T.N.T. était-elle à ce point remarquable qu'on en ait une telle nostalgie ?

En Europe, la période qu'il est convenu d'appeler l'ère du T.N.T. eut la bataille de Crécy, en 1346(2) pour premier jalon. Le monopole de la poudre et l'époque correspondante prirent fin à Hiroshima, en 1945, lorsque l'explosif atomique vint s'ajouter à l'explosif chimique classique. Ces six siècles ont été marqués par des guerres ininterrompues. Le professeur Quincy Wright (3) note qu'entre 1482 et 1941, c'est-à-dire entre le Traité d'Arras qui consacrait le succès des efforts de Louis XI et, en fait, la fin de la féodalité, et l'entrée des Etats-Unis dans la deuxième guerre mondiale, on peut compter quelque 278 guerres, le mot guerre désignant ici des affrontements armés, groupant au moins cinquante mille combattants, ou encore des conflits entraînant, au sens juridique du mot, l'état de guerre. Cette période coïncide, à quelques années près, avec l'ère du T.N.T. Or, l'inventaire des ravages exercés durant ces 459 années de luttes permanentes est assez sombre pour qu'on ne cherche pas à en réunir à nouveau les conditions. On voit mal quel intérêt aurait l'humanité à revenir à une période marquée par autant de destructions humaines et matérielles.

Depuis que les hommes s'affrontent à l'arme blanche ou en usant de la poudre et jusqu'à Hiroshima, la « quantité de destruction » qu'ils pouvaient infliger était fractionnée, limitée, finie. Dans une certaine mesure il pouvait y avoir un rapport acceptable entre la valeur de l'enjeu du différend et les sacrifices consentis pour s'en emparer ou pour le défendre. On pouvait, le cœur léger, partir en campagne comme ce fut le cas presque jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ; ou même envisager de combattre pour protéger des biens ou défendre des idées dont la sauvegarde méritait le sacrifice de millions d'êtres humains et l'anéantissement d'importantes ressources matérielles, comme ce fut encore le cas au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Il n'en est plus ainsi, les destructions prenant une telle ampleur que l'enjeu même de la lutte disparaîtrait avec elle.

Aujourd'hui, l'armement nucléaire pose de manière entièrement nouvelle le classique problème de la guerre.

Voici comment :

### 1. Paix forcée.

Entre l'enjeu convoité et le risque pris à s'y attaquer en usant de la force, il n'y a plus aucune commune mesure. Hier, le fractionnement de la puissance de destruction permettait une adaptation aux causes et à la nature des différends. La guerre pouvait parfois être une opération intelligente. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. D'entrée de jeu, le risque est exorbitant, la punition immédiate, le recours à la force dénué de sens. Entre deux nations nucléairement armées, même de manière inégale, le statu-quo est imposé. Celle qui provoquerait l'autre, même si elle était la plus forte, risquerait en effet de perdre en quelques heures le bénéfice de ses efforts passés et de se voir rejetée plusieurs dizaines d'années, voire plusieurs siècles en arrière, puisqu'elle serait transformée en désert. Pour elle et pour ceux de ses habitants qui auraient échappé à la mort — immédiatement ou à terme — la compétition économique et politique serait irrémédiablement perdue et les objets mêmes de ses plans de développement auraient été balayés de la surface de la terre. L'ampleur du châtimeur serait telle qu'il faudrait que la menace soit dirigée contre les œuvres vives d'une nation pour que celle-ci envisage de brandir son arsenal atomique. Pour le reste, le « fait accompli » doit être accepté. Que les chasseurs soviétiques abattent un avion commercial américain ou que, inversement, ce soient des appareils américains qui ouvrent le feu sur un avion soviétique, de transport, et il ne se passe rien. Il ne se passe rien — que des protestations diplomatiques et que des demandes d'indemnités — parce qu'il ne peut en être autrement. Il est tellement évident à tous que le châtimeur serait hors de proportions avec le délit qu'il n'est pas possible qu'on en vienne aux coups. Il est clair que si, depuis 1945, l'armement nucléaire n'avait pas existé, la physionomie du monde eut été changée et qu'elle l'eut été par la force.

(2) En fait, dès 1338, un registre de comptabilité mentionnait l'achat de poudre pour les canons déployés devant Puy-Guithem, dans l'Agenois.

(3) « A study of war », Chicago University Press, Chicago. Q. Wright donne la liste suivante du nombre de guerres auxquelles participèrent les principales nations durant cette période : Angleterre : 78 ; France : 71 ; Espagne : 64 ; Russie : 61 ; Autriche : 52 ; Turquie : 43 ; Pologne : 30 ; Suède : 26 ; Savoie et Italie : 25 ; Prusse et Allemagne : 23 ; Pays-Bas : 23 ; Danemark : 20 ; Etats-Unis : 13 ; Chine : 11 ; Japon : 9.

## 2. *Il n'y a plus ni forts ni faibles.*

Une certaine égalité peut être établie entre les peuples. En matière de Défense et de Sécurité, moyennant certaines dispositions, il peut ne plus y avoir de nations fortes et de nations faibles. L'affirmation apparaît assez paradoxale pour qu'une justification s'impose. Prenons l'exemple du Danemark. Voici un pays qui, dans le passé, n'a pu réunir les moyens de faire respecter sa souveraineté vis-à-vis de l'Allemagne impériale comme vis-à-vis du III<sup>e</sup> Reich. Aujourd'hui, face à l'écrasante supériorité soviétique, il ne doit son indépendance qu'au système de défense collective auquel il appartient. Mais si, demain, le système perdait son efficacité, si le Danemark était isolé, ce pays pourrait encore asseoir solidement sa sécurité sur la possession de quelques armes nouvelles. Si par exemple, le Gouvernement danois disposait d'un sous-marin lance-missiles, il aurait là une force de dissuasion à l'agression efficace parce qu'elle ne pourrait être détruite préventivement et parce que la puissance de destruction qu'elle représente serait redoutée. Qui oserait s'attaquer à ce petit pays en sachant qu'à chasser son gouvernement et à envahir son territoire, il faudrait prendre le risque de subir, en échange, la destruction d'une demi-douzaine de grandes agglomérations ? Avoir accès directement à la Mer du Nord ne mériterait évidemment pas que pareil péril soit couru. Sans doute, en réagissant ainsi à l'attaque, le Danemark se condamnerait-il à la destruction et commettrait-il une sorte de suicide. Il se pourrait qu'il renoncât à riposter, préférant la servitude à l'anéantissement. Mais qui aurait l'audace de spéculer sur la faiblesse d'un gouvernement si, en cas d'erreur d'appréciation sur le comportement de ce gouvernement la punition de l'agresseur était aussi cruelle et tellement hors de proportion avec l'enjeu ? Disposer des rivages du Jutland « mérite-t-il » l'anéantissement de quelques grandes agglomérations ?

Ainsi un sous-marin évoluant quelque part dans les eaux de la Mer du Nord et contenant dans ses flancs une bordée de missiles à ogive atomique pourrait équilibrer à lui seul, et compte-tenu de l'enjeu qu'il défend, la plus puissante des forces d'agression.

En fait, les armes atomiques neutralisent l'avantage du nombre. Hier, la force c'était d'abord la supériorité numérique. Aujourd'hui ce n'est plus vrai. Avec ses cent cinquante bombardiers, ses

soixante missiles « Thor », ses quatre divisions et ses quarante-deux sous-marins, la Grande-Bretagne est largement capable, à elle seule, et s'il s'agit de défendre sa propre souveraineté, d'équilibrer les 1.300 bombardiers stratégiques russes, les centaines de missiles T-2 et T-3, les 250 divisions terrestres et les 450 sous-marins du bloc soviétique. A quoi servirait cette écrasante supériorité si elle ne pouvait empêcher — comme ce serait le cas — qu'en riposte à l'attaque du sol britannique, une vingtaine ou une trentaine d'agglomérations de Russie, et peut-être plus, soient réduites en cendres ?

## 3. *L'ère des missiles balistiques thermonucléaires interdit l'agression.*

En associant l'explosif thermonucléaire au missile balistique à grande portée, les techniciens ont créé une arme actuellement imparable. Le non-initié croit que celui qui s'en servirait le premier devrait l'emporter et que, par conséquent, cette arme accorde un avantage redoutable à l'agresseur. En fait, si les deux partis en présence en sont pourvus — même en nombre inégal — il n'en est rien. Si l'assaillant veut éviter d'en subir lui-même les formidables effets, il lui faut d'abord détruire les missiles adverses avant que sa victime ne les lance contre son territoire. Certes, il lui est loisible de détruire l'habitat de sa victime, mais une telle destruction déclencherait une riposte que rien ne pourrait stopper. Non, pour que l'agression puisse être envisagée, il faudrait pouvoir pratiquer une contre-batterie réussie et anéantir dans leurs silos de lancement les engins de l'adversaire. Cette attaque peut être rendue impossible. Il suffit que les missiles à détruire soient protégés par l'enfouissement ou surtout, s'ils sont mobiles, que leurs mouvements demeurent cachés à l'agresseur potentiel. Celui-ci ne peut se prémunir contre la riposte à son attaque et il est contraint de renoncer à l'usage de la force. Aussi, contrairement au sentiment commun, l'avènement des missiles balistiques à ogive thermonucléaire ne facilite pas l'agression, mais au contraire permet que, moyennant certaines précautions, elle devienne à peu près irréalisable.

Aussi, entre Puissances nucléaires, il y a « statu-quo » imposé. Quel autre armement permettrait-il d'aboutir à un tel résultat ? Que la paix soit consentie librement ou qu'elle soit imposée, qu'importe. D'autant qu'elle ne fut jamais stable tant que le châtement n'était pas inéluctable. Aujourd'hui entre

Puissances nucléairement armées, même inégalement, il l'est.

#### 4. *Les armes atomiques de faible puissance interdisent jusqu'aux conflits localisés.*

Parce que de nouvelles armes, fondées également sur le principe de la fission de l'atome, mais de plus faible puissance, commencent de figurer dans les panoplies des deux Grands, le concept de la dissuasion va s'appliquer désormais non seulement à la défense d'enjeux d'importance majeure, mais également aux conflits seconds. Parce que la puissance de destruction par « unité de feu » va désormais de la grenade à main à la bombe thermonucléaire sans qu'il y ait une véritable solution de continuité entre l'explosif conventionnel et l'explosif atomique, un formidable bouleversement stratégique et politique est prévisible.

Hier, en 1950 par exemple, c'est-à-dire au moment du conflit de Corée, entre la plus puissante des bombes ou des armes chargées au T.N.T. et la moins puissante des armes atomiques américaines, il existait une énorme différence. Celle-ci était d'ordre psychologique certes, mais aussi d'ordre mécanique, la première de ces armes ne détruisant que quelques hectomètres carrés de terrain, alors que la seconde ravageait tout sur 12 à 15 kilomètres carrés. Au monde entier il apparaissait que l'enjeu coréen n'était pas à la mesure d'un nouveau Hiroshima. A cause de cette contrainte morale que les Etats-Unis s'imposèrent alors — et aussi à la demande des gouvernements français et britanniques — le conflit dura des années et des dizaines de milliers de jeunes Américains furent sacrifiés, Washington menant à 12.000 km de ses bases une guerre meurtrière que la seule menace d'utiliser l'arme atomique aurait pu stopper immédiatement. Mais le tragique souvenir d'Hiroshima était récent et, aux masses chinoises, l'Amérique, conseillée par ses alliés, préféra opposer des divisions de GIs.

Parce que les physiciens réussirent à réduire progressivement la puissance destructrice des charges atomiques, cette époque est révolue. Demain, s'il y avait conflit entre des Puissances disposant de la panoplie atomique complète, le risque existerait que, plutôt que de perdre, chacun des belligérants ait successivement recours à des armes de plus grande puissance, le seuil atomique étant d'autant facilement franchi qu'il est plus proche de l'armement conventionnel. Il y aurait alors « escalade », chacun

usant contre l'autre de charges plus puissantes et les destructions mutuellement subies dépassant très vite, par leur étendue, l'enjeu même du différend initial. Comme aucune des deux parties n'ignore les dangers d'une telle montée dans la gamme des puissances de destruction, et comme chacun se rend compte, avant que de commencer, de l'absurdité d'une épreuve de force qui conduirait à la destruction mutuelle ou qui imposerait qu'une des parties capitule à temps — mais laquelle ? — il est clair que d'autres procédés que l'affrontement direct, les armes à la main, s'imposent. C'est bien pourquoi le coup d'Etat, la révolution de palais, la subversion, sont alors substitués aux hostilités ouvertes de jadis. Si le nouvel explosif ne peut imposer la paix totale, au moins limite-t-il l'intensité des combats, et condamne-t-il la bataille rangée comme les guerres de position ou de mouvements d'hier.

Est-ce tellement immoral ? Faut-il à tout prix que l'on retourne à un état de chose qui autorisait les grands conflits ?

Pour toutes ces raisons, avant de réclamer la suppression de l'armement nucléaire, il vaudrait mieux que les gouvernements des démocraties occidentales réfléchissent. On ne scie pas sans danger la branche sur laquelle on est assis. Peut-être vaut-il mieux préparer une guerre atomique qui ne peut avoir lieu, et cependant maintenir un état d'équilibre entre les forces de grandeurs par trop inégales, que se donner les moyens d'un conflit qui deviendrait possible parce qu'il serait mené avec des moyens uniquement conventionnels et qui serait évidemment un désastre pour l'Occident sinon pour le monde entier.

On a rappelé les propos de M. George Kennan : « Le maintien de l'armement atomique ne serait compréhensible que dans l'hypothèse où nous nous considérerions comme inférieurs dans le domaine des armes conventionnelles ». C'est exactement le cas. Si l'Occident recherchait l'équilibre à l'aide de l'armement conventionnel, il irait à l'encontre de ses intérêts, il manifesterait des ambitions qu'il ne pourrait satisfaire, et surtout il légitimerait à nouveau le recours à la force.

Les armes de destruction massive sont-elles donc un facteur de paix ? La crainte, mieux que la sagesse, peut-elle imposer que l'on renonce aux jeux de la guerre ? Le statu-quo imposé par la force n'est-il pas plus solide que celui que les chancelle-

ries cherchaient en vain à créer à l'époque des armes conventionnelles ? Le phénomène nucléaire apparaît-il assez révolutionnaire pour faire enfin reculer la guerre ? Et s'il y avait répit, le monde n'aurait-il pas l'occasion d'utiliser la pause pour remédier à ses propres inégalités afin que les causes mêmes des différends entre les peuples disparaissent progressivement ? N'est-ce pas cette stabilité qui permettrait enfin un meilleur partage des richesses ?

Pourquoi condamner des armes capables d'imposer la paix ? Il n'est pas exact de dire que les hommes s'étant toujours battus ils se battraient toujours et qu'alors le nouvel explosif ferait courir d'énormes risques à l'humanité. La guerre, comme d'autres fléaux, n'est pas un phénomène permanent. Elle peut disparaître comme s'amenuise la mortalité infantile ou comme disparaissent certaines épidémies ou maladies. Et l'armement nucléaire est de nature à entraîner un pareil bouleversement.

Mais un tel raisonnement, en admettant qu'il soit fondé, exige la généralisation de l'armement nucléaire, avec les risques inhérents à pareille « dissémination » d'armes de destruction massive.

Le risque serait grand si ces armes pouvaient être le fruit d'une sorte de génération spontanée. Heureusement il n'en est rien. Pour qu'elles puissent être étudiées et construites, même en petite quantité, une certaine infrastructure économique, industrielle et intellectuelle doit exister au préalable qui, à son tour, suppose des cadres politiques et moraux capables de saisir les implications de ces armes et l'usage politique qu'il est possible d'en faire.

Et même si, par folie, il arrivait qu'on en use, la terreur que ces armes inspirent imposerait aussitôt qu'on négocie. C'est l'avantage qu'elles présentent sur les armes conventionnelles qu'on ne peut s'accoutumer à leur emploi ou admettre qu'on y ait recours, afin de satisfaire les ambitions classiques des conquérants ou des peuples en mal d'expansion. Si elles conservent un sens, c'est seulement dans l'hypothèse où la menace serait tellement grave que le pays en péril n'ait à choisir qu'entre la servitude et l'anéantissement.

C'est pourquoi, contrairement au sentiment commun, l'armement nucléaire est un facteur de stabilisation. Il impose la négociation et repousse le recours à la force.

En Europe, sans que l'effort financier et industriel

soit nécessaire, la formule de la « dissémination sous double contrôle » que propose Washington, répond parfaitement aux futures exigences de la sécurité des démocraties occidentales. Le raisonnement simple qui suit justifie l'efficacité des engins atomiques placés sous double contrôle, c'est-à-dire d'un armement dont l'emploi dépend à la fois du consentement du gouvernement américain et de l'accord du gouvernement du pays sur lequel cet armement est installé :

— Demain, aucun peuple ne pourra, dans les limites de l'avenir prévisible, se constituer une force balistique capable de détruire les forces de représailles opposées. Ceci sera vrai pour les Etats-Unis vis-à-vis de l'Union Soviétique comme de l'Union Soviétique vis-à-vis des Etats-Unis.

— Aujourd'hui cette impossibilité existe déjà pour un pays comme la Grande-Bretagne vis-à-vis de l'U.R.S.S. Répondant à une menace de Moscou, Londres devrait faire porter ses coups sur l'habitat soviétique, faute de pouvoir s'en prendre aux sites de lancement des missiles russes. Cette réaction équivaldrait au suicide puisque, le potentiel de frappe soviétique étant alors intact, la probabilité serait grande que, par vengeance, la Grande-Bretagne soit détruite. Répondre au chantage ou réagir par la force à l'épreuve de force, conduirait donc au suicide.

— On admettra donc que la politique de dissuasion par la menace de représailles atomiques n'est plausible que si, dans une heure d'extrême péril, il fallait choisir entre la destruction quasi totale et la plus dure des servitudes. Et cette alternative est d'autant plus nette que la disproportion des forces est plus grande et que le pays le plus faible ne peut se servir de son arsenal atomique que contre la population du pays assaillant.

— Ce n'est donc que dans des circonstances internationales tout à fait exceptionnelles que le « deterrent national » peut être redouté par l'éventuel agresseur et que, par conséquent, il peut imposer le non recours à la force.

— Mais si par suite d'événements difficiles à préciser actuellement mais néanmoins prévisibles, la Grande-Bretagne, la France ou un autre pays européen allié des Etats-Unis se trouvait placé dans une situation assez critique — chantage, menace, attaque directe — pour qu'il joue son va-tout et qu'une

force nucléaire prene un sens militaire, l'assaillant pourrait craindre ou bien que l'Amérique ne profite de cette crise pour intervenir, ou bien simplement qu'elle lève le contrôle qu'elle exerçait, conjointement avec le pays menacé, sur les missiles balistiques installés dans ce pays et couverts jusque là par le concept du double contrôle. Lever ce contrôle ne justifierait aucune réaction contre les Etats-Unis — réaction qui ne pourrait être matérialisée sans courir d'énormes risques — et transformerait en armes nationales les missiles placés sous double garantie.

Aucun agresseur ne pourrait négliger pareille hypothèse et ne pas tenir compte du risque corres-

pondant. Cette évaluation même serait un des éléments de la dissuasion et elle aboutirait, par conséquent, à imposer le non recours à la force. Dans le domaine de la sécurité, le « double contrôle » est donc efficace. Il crée un risque et par conséquent aide à la dissuasion.

Si les peuples occidentaux comprenaient mieux le parti qu'ils pourraient tirer des armes nouvelles — non pour les utiliser mais pour imposer que l'on renonce à la guerre — ils admettraient peut-être qu'elles ont, pour eux, un caractère providentiel. Sans doute constituent-elles le dernier rempart d'une civilisation dépourvue de tout autre moyen de durer.



## Un colloque scientifique sur le suffrage universel européen

On sait que tout récemment s'est créé à Bruxelles le Centre national d'étude des problèmes de sociologie et d'économie européennes, présidé par le Sénateur Fernand Dehousse, professeur à l'Université de Liège. Son conseil d'administration comprend, en outre, M. Drechsel, Recteur de l'Institut Supérieur de Commerce de Mons, Président du Comité scientifique du Centre, ainsi que MM. J. Bartier, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, J. Dhondt, professeur à l'Université de Gand et J. Van Tichelen, professeur à l'Université Libre de Bruxelles.

La direction du Centre est assurée par Monsieur R. Rifflet, chargé de cours à l'Institut supérieur de Commerce de l'Etat à Anvers et Rapporteur Général du Conseil belge du Mouvement européen.

Le Comité scientifique de ce Centre comprend dès à présent une trentaine de personnalités parmi lesquelles M. P. Wiggy, Ministre des Affaires étrangères, M. J. Van Offelen, Ministre du Commerce extérieur, M. P. De Groote, Commissaire à l'Euratom, M. P. Finet, membre de la Haute Autorité de la C.E.C.A., de même que MM. H. Brugmans, Recteur du Collège de l'Europe, A. De Smaele, Président du Conseil central de l'Economie, A. Doucy, Directeur de l'Institut de Sociologie Solvay, M. Grégoire, Président de l'Institut belge de Science politique, H. Janne, Pro-Recteur de l'Université Libre de Bruxelles, V. Larock, ancien Ministre des Affaires étrangères et P.H. Spaak, Secrétaire Général de l'O.T.A.N.

Le nouveau Centre organise, en collaboration avec l'Institut de Sociologie Solvay et le Conseil belge du Mouvement européen, un colloque scientifique consacré aux problèmes de l'élection au suffrage universel direct de l'Assemblée parlementaire européenne, qui aura lieu les 14 et 15 avril prochain.

Une intervention des représentants qualifiés des Exécutifs de la C.E.C.A., de la C.E.E. et de l'EURATOM est prévue. Un rapport de M. Fernand Dehousse, Président du Centre, traitera de l'état des travaux concernant les élections européennes. M. le Sénateur de la Vallée Poussin, Président du Comité directeur du Conseil belge du Mouvement européen parlera de la signification objective des élections européennes. Enfin, M. J. de Meyer, professeur à l'Université de Louvain analysera les objections et réserves formulées à propos des projets d'élection.

Les personnes désireuses d'assister à cette rencontre, qui se déroulera dans les locaux de l'Institut de Sociologie Solvay (Parc Léopold), pourront s'y inscrire moyennant une participation de 100 francs (inscription simple) ou 300 francs (inscription et souscription à prix réduit aux actes du colloque à publier ultérieurement) — étudiants : 50 ou 250 francs. Ce versement sera effectué au C.C.P. 237.29 du Centre national d'étude des problèmes de sociologie et d'économie européennes, 1, rue Abbé Cuypers, Bruxelles.

